

## Compte rendu de la Séance du 02 avril 2015

L'an deux mille quinze, le deux avril à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Clairac,  
sous la Présidence de Monsieur Michel PERAT, Maire de Clairac.

**Etaient présents :** M. CASSIN Dimitri, Mme VIOLARD Marie-Claude, M. LEOMANT Philippe, Mme VERHAEGHE Carole, M. DELCOUSTAL Gérard, Mme SAVIN Odile, MM. SFILIGOÏ Alain, GALLINE Jacques, Mme VERMANDE Chantal, MM. ZANARDO Alain, DOMANGE Christophe, Mmes CADORIN Véronique, ARNAUD Anne et M. CABANE Bernard.

*Procuration de Mme TRAMOND à Mme VERHAEGHE*

*Procuration de Mme BLANCHET à Mme CADORIN*

**Etaient excusés :** Mme GAY Annette et M. HEGO Philippe

Madame Anne ARNAUD est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau.

Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Maire rend compte à l'assemblée de la décision du Maire n° 03/2015 portant sur le bail de location pour photocopieurs de l'école primaire et de la Mairie.

### **01.04.15 – Vote des taux d'imposition 2015.**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**DECIDE de ne pas AUGMENTER** les taux d'imposition en 2015

**DE RECONDUIRE ET DE FIXER** comme suit les taux d'imposition pour l'année 2015 :

- TAXE D'HABITATION **8.44 %**
- FONCIER BATI **18.78 %**
- FONCIER NON BATI **63.79 %**

### **02.04.15 – Vote des budgets primitifs 2015.**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**VOTE** les budgets primitifs de l'exercice 2015, par chapitre et par opération, pour le budget principal et les budgets annexes, qui s'équilibrent comme suit :

#### **Budget Principal**

Fonctionnement .....	2 183 788 €
Investissement.....	1 098 451 €

#### **Budget Assainissement**

Fonctionnement .....	212 462 €
Investissement.....	262 418 €

### **Budget Base de Loisirs Fluviale**

Fonctionnement .....	34 507 €
Investissement.....	94 811 €

### **Budget Lotissement des Pruniers**

Fonctionnement .....	812 791 €
Investissement.....	848 612 €

### **03.04.15 – Vote des subventions 2015.**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**VOTE** les subventions attribuées aux associations dont le montant s'élève à 52 930 euros.

**VOTE** une subvention exceptionnelle de 3 000 € au Comité des Fêtes de Clairac, pour l'organisation de la fête du week-end de Pentecôte.

**VOTE** une subvention exceptionnelle de 150 € à la coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle pour le financement des livres achetés au salon du livre de Grateloup.

**VOTE** une subvention exceptionnelle de 150 € à la coopérative scolaire de l'Ecole Primaire pour la participation de 2 classes de cycle 3 au rallye lecture organisé à Aiguillon.

### **04.04.15 – Demande de subvention pour le 26<sup>ème</sup> salon international de peinture 2015.**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**SOLLICITE** du Conseil Général de Lot-et-Garonne la subvention la plus élevée possible, ou au moins égale à 3 500 € pour l'organisation du 26<sup>ème</sup> salon de peinture 2015.

### **05.04.15 – Modification du protocole d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail.**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**DECIDE D'INSTITUER** un nouveau régime de temps de travail des agents rattachés au Centre Technique Municipal et au service administratif à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

**FIXE** la durée hebdomadaire de travail à 37 h/semaine contre 39 h auparavant, avec 12 jours fixes de récupération par an, soit 1 jour par mois.

\*\*\*\*\*